

Case Details

Case Details

National ID	VIII ZR 265/03
État membre	Allemagne
Common Name	link
Decision type	Autre
Decision date	17/03/2004
Jurisdiction	BGH
Objet	
Demandeur	
Défendeur	
Mots clés	

Directive Articles

Distance Selling Directive, [Article 6, 1.](#)

Headnote

Dans une vente à l'essai, conformément au § 454 BGB (Bürgerliches Gesetzbuch – Code civil allemand) le moment auquel le contrat doit être considéré comme ayant été définitivement approuvé au sens du §355 (1), 1ere phrase BGB, est le moment à partir duquel le délai de rétractation commence à courir.

Facts

Legal issue

Décision

Full Text: [Full Text](#)

Related Cases

No results available

Legal Literature

No results available

Result